



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.4/2006/15
3 mai 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES
MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME
GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

Sous-Comité d'experts du système général harmonisé
de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Onzième session, 12-14 juillet 2006
Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire

MISE À JOUR DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION
ET D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES (SGH)

Dangers pour la santé

Note du secrétariat

Lorsqu'elle a traduit la première édition révisée du SGH, la section russe de traduction du secrétariat a soulevé une question concernant le sens de la terminologie employée dans les chapitres 3.8 et 3.9 du SGH. Le problème concerne l'utilisation ou la non-utilisation du signe «barre oblique» («/») dans l'expression anglaise «specific target organ systemic toxicity» ou dans d'autres expressions telles que «specific target organ/system».

La traduction française de la première édition a été faite par l'OCDE et vérifiée par des experts du Sous-Comité, tandis que l'ONU s'est chargée de la traduction espagnole de cette première édition. Cette version a aussi été vérifiée par des experts du Sous-Comité et l'expert de l'Espagne a proposé de nouvelles modifications au secrétariat.

L'expression anglaise «specific target organ/systemic toxicity» peut être interprétée comme «specific target organ toxicity» (toxicité spécifique pour certains organes cibles) ou «specific systemic toxicity» (toxicité spécifique systémique), tandis que l'expression «specific target organ systemic toxicity» peut vouloir dire «systemic toxicity of specific target organs» (toxicité systémique de certains organes cibles) ou «systemic toxicity for specific target organs» (toxicité systémique pour certains organes cibles).

Dans la version française en vigueur, l'expression «specific target organ systemic toxicity» a été traduite par «toxicité systémique pour certains organes cibles», qui équivaut à l'expression anglaise «systemic toxicity for specific target organs». Dans la version espagnole, au contraire, la même expression a été traduite comme voulant dire en anglais «target organ specific systemic toxicity», c'est-à-dire «toxicité systémique affectant certains organes cibles».

En présentant le document informel UN/SCEGHS/10/INF.6, le secrétariat a porté cette question à l'attention du Sous-Comité au cours de sa dixième session et l'a invité à clarifier le sens de l'expression anglaise et d'autres expressions semblables. Par souci de clarté, il a été proposé de remplacer comme il convenait les barres obliques de la version anglaise par des conjonctions de coordination.

Après avoir débattu du sujet, il n'a pu être abouti à un consensus sur l'interprétation de l'expression susmentionnée. Par ailleurs, le Sous-Comité était d'avis que cette question devrait faire l'objet d'un examen plus approfondi afin que la terminologie soit cohérente dans les différentes langues (voir le paragraphe 18 du rapport ST/SG/AC.10/C.4/20).

Pour illustrer le problème, le secrétariat reproduit ci-après en anglais les expressions employées dans la version anglaise du chapitre 3.8 de la première édition révisée du SGH, suivies de la traduction en anglais des expressions correspondantes utilisées dans la version française et dans la version espagnole.

(Tableau: en anglais seulement)

Title (Chapters 3.8/3.9) (3.8.1.6, 3.8.5 (decision logic 3.8.1), 3.8.4 (table 3.8.3))	E	SPECIFIC TARGET ORGAN SYSTEMIC TOXICITY
	F	SYSTEMIC TOXICITY FOR CERTAIN TARGET ORGANS
	SP	TARGET ORGAN SPECIFIC SYSTEMIC TOXICITY
3.8.1.1	E	Specific, non lethal target organ/systemic toxicity
	F	Specific, non lethal, toxic systemic effects on certain target organs
	SP	non lethal and target organ specific systemic toxicity
3.8.1.2; 3.8.3.4.1; Table 3.8.2 and related notes	E	Specific target organ/systemic toxicant
	F	systemic toxicants affecting a target organ
	SP	target organ specific systemic toxicant
3.8.1.5; 3.8.1.6; 3.8.2.1.5; 3.8.2.1.10.2; 3.8.2.1.10.3; 3.8.3.1; 3.8.3.3.1	E	Specific target organ/systemic toxicity
	F	systemic toxicity for a target organ
	SP	target organ specific systemic toxicity

Figure 3.8.1	E	specific target organ systemic toxicity
	F	systemic toxicity for certain target organs
	SP	target organ specific systemic toxicity
Figure 3.8.1, NOTE	E	specific target organ/system
	F	target organ or specific system
	SP	specific target organ or system
3.8.2.1.4 3.8.2.1.10.2	E	specific target organ/systemic toxic effect
	F	effects of systemic toxicity and effects on a target organ
	SP	effects of target organ specific systemic toxicity
3.8.2.1.6	E	Target organ/systemic toxicity
	F	Systemic toxicity for a target organ
	SP	Target organ specific systemic toxicity
3.8.2.2.1(e)	E	Organ/systemic effects
	F	Organic/systemic effects
	SP	Systemic effects on other organs or systems
3.8.5.2 decision logic 3.8.2	E	Specific target organ systemic toxicant
	F	Systemic toxicant for certain target organs
	SP	Target organ specific systemic toxicants

Mesures à prendre

Le Sous-Comité est prié de clarifier l'interprétation des expressions énumérées ci-dessus pour corriger les différences actuelles entre les différentes langues et pour éviter des problèmes de mauvaise interprétation et de mise en œuvre à l'avenir.

Le secrétariat propose de remplacer comme il convient les barres obliques de la version anglaise par des conjonctions de coordination et d'ajouter des définitions claires pour les termes pertinents dans le chapitre 1.2.
